

## LA VILLE EN BREF...

PAR GENEVIÈVE FORTIN

### Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Lors du comité exécutif du 30 mai, les élus ont accordé une subvention de 5000 \$ à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier en soutien à la réalisation de projets favorisant la vie scolaire et le développement des élèves.

### Contravention électronique

Dans le cadre d'un projet-pilote qui se déroulera jusqu'au 30 septembre, la ville évaluera les systèmes informatisés de contraventions. Pendant que les policiers rempliront des constats d'infraction à la main, une autre personne fera la même procédure, mais à l'aide du système de billetterie électronique qui sera installé dans le véhicule. La ville précise que ces constats ne seront pas utilisés en cour contre les contrevenants. Il sera ainsi possible d'évaluer l'efficacité du système informatisé par rapport à la rédaction manuelle et de comparer les résultats. On procédera de la même façon pour les billets de stationnement.

### Tennis Laval

Dans le cadre des activités reliées au programme de tennis pour la saison estivale 2007, la ville versera 14 500 \$ à Tennis Laval. Cette subvention servira à assurer la surveillance, l'accueil, la

préparation des terrains de balle, l'entretien du chalet et des terrains de tennis au parc St-Victor.

### TVRL

Suite à une proposition de la Télévision régionale de Laval (TVRL), le comité exécutif a autorisé une subvention de 25 000 \$ à l'organisme pour l'année 2007. Le Service de la vie communautaire, de la culture et des communications a proposé de soutenir TVRL pour différents projets, dont des capsules sur le comptoir multiservice, sur les richesses patrimoniales de Laval et des émissions concernant la Déclaration de service aux citoyens, l'implantation du 311 et le Service de l'environnement et ses programmes.

### Oasis

Les membres du comité exécutif ont autorisé le versement d'une subvention de 1000 \$ à l'Oasis, unité mobile d'intervention pour l'année 2007 afin de le soutenir dans sa présence dans les secteurs. La mission de l'organisme est de venir en aide aux jeunes de 12 à 29 ans par le biais d'une unité mobile d'intervention et d'offrir un lieu de liaison entre les jeunes et les ressources existantes.